



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 septembre 2023

Délibération n° 23C/06/18

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
06 septembre 2023	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 52
Date de publication :		Pouvoirs : 13
20 septembre 2023		Votants : 65

**Objet :** Vente d'un terrain dans la Zone d'Activité économique d'Argenlieu - Commune d'Avrechy (annule et remplace la délibération n° 23C/02/09)

L'an deux mil vingt-trois, le 14 septembre à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Avrechy, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaients présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BETHELMY Taylor (suppléant de M. DOVERGNE Samuel), BONNEMENT Julien, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, CHOQUET Christophe, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MMES DELAMARRE Béatrice, DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M WARME Philippe), MM DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, MM FARCE Philippe, FOURNIER Alain, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MMES LACOMBE Isabelle, LARSONNIER Virginie (suppléante de M. DENEUFBOURG Xavier), MM LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, MME LEFEVRE Maryse (suppléante de M. LEFEVRE François), M. LEFEVRE Jean-Charles, MMES LEQUEN Astride, M. MATRON Matthias, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), M. WAFFELAERT Eric.

Soit 52 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaients absents : MMES BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BOURGEOIS Jérôme, CANDELOT Bertrand, CONVERS Patrick, MME DUPONT Stéphanie, MM GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, POINSARD Cédric, ROUSSEAU Cyril.

Etaient excusés : MMES VERMEULEN Christèle et WALLON Christine

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette à (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME FLANDRIN Joséane (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;  
M. FONTAINE Patrice (Le Frestoy-Vaux) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;  
M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;  
M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;  
M. LEROY Gérard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;  
M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;  
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;  
M. VAUCHELLE Patrick (Maignelay-Montigny) à MME BOULAS-DRETZ Sandrine (Airion).

A été élu secrétaire de séance : Pascal THEOPHILE

Le conseil communautaire a décidé en mars 2023 de vendre un terrain de 3 000 m<sup>2</sup> à la SASU les petits Girafons, représentée par Monsieur Cyril Bréant, qui souhaite créer une micro-crèche dans la zone d'activité d'Argenlieu.

Cette vente n'a pas été formalisée par un acte notarié car le montage financier de l'opération par l'acheteur devait évoluer.

En effet, Monsieur Cyril Bréant a souhaité créer avec Madame Fournier épouse Bréant Bilitis une société immobilière qui achètera le terrain alors que la SASU Les petits Girafons sera l'exploitant de la structure d'accueil.

Il est donc nécessaire de modifier la délibération n°23C/02/09 afin de demander au notaire la rédaction de l'acte notarié.

**Le Conseil,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la communauté de communes, notamment en matière de développement économique ;

Vu le budget annexe de la zone d'activité d'Argenlieu - Commune d'Avrechy ;

Vu la délibération n°23C/02/09 en date du 23 mars 2023 relative à la vente d'un terrain dans la zone d'activité d'Argenlieu - commune d'Avrechy,

Considérant la nécessité de modifier la délibération susvisée afin de mettre à jour le nom de la société acheteuse ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de commercialiser les terrains aménagés dans la zone d'Activité d'Argenlieu ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** le président à conclure la vente, au profit de la SCI BAMI CITY représentée par Monsieur Cyril BRÉANT et Madame Bilitis FOURNIER épouse BRÉANT, d'un terrain composé des parcelles ZE 291, ZE 296, ZE 289p et ZE 293p dans la zone d'Argenlieu à Avrechy d'une contenance de 3 000 m<sup>2</sup> pour un prix de 13 € le m<sup>2</sup> plus TVA et frais annexes ;

**AUTORISE** le président à signer tous les documents et acte relatifs à cette vente.

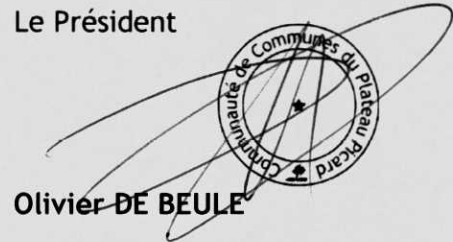
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance



**Pascal THEOPHILE**

Le Président



**Olivier DE BEULE**

Acte publié ou notifié le 20 septembre 2023